



Europäisches Patentamt  
 European Patent Office  
 Office européen des brevets



Numéro de publication: **0 429 352 A1**

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

Numéro de dépôt: 90403274.5

Int. Cl.<sup>5</sup>: E03C 1/284

Date de dépôt: 20.11.90

Priorité: 20.11.89 FR 8915198

Demandeur: **SCPA DUBOSC ET LANDOWSKI**  
 39, Route de la reine  
 F-92100 Boulogne(FR)

Date de publication de la demande:  
 29.05.91 Bulletin 91/22

Inventeur: **Sanselme, Jacques**  
 43, Avenue Gabriel Peri  
 F-94300 Vincennes(FR)

Etats contractants désignés:  
 DE GB IT

**Siphon d'évacuation pour appareil sanitaire.**

Siphon d'évacuation pour appareil sanitaire présentant un encombrement vertical très faible et constitué d'une pièce (4) munie, au niveau de sa partie supérieure, d'un filetage recevant un bouchon technique (12), et orientable en rotation de manière à pouvoir être reliée à une ou plusieurs pièces de raccordement (3, 5, 6).

Application : éviter, lavabo, bac, baignoire

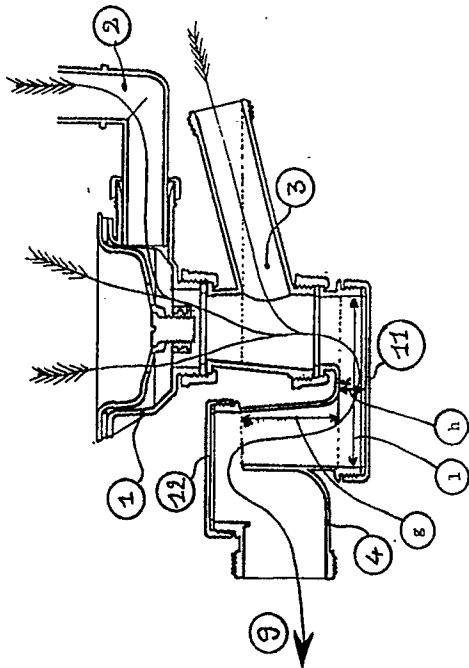


Figure 1A

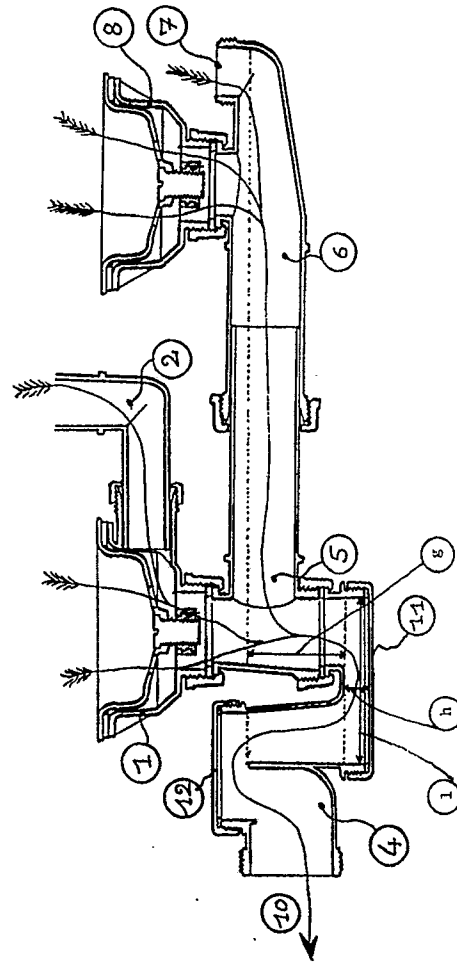


Figure 1B

EP 0 429 352 A1

La présente invention concerne un siphon d'évacuation d'eau pour appareil sanitaire dont sa conception technique lui confère un très faible encombrement vertical tout en respectant les sections d'écoulement usuelles.

Par appareil sanitaire, il convient d'entendre tout appareil de type évier, lavabo, bac de vidage, baignoire, etc...

Les siphons d'évacuation traditionnels sont constitués d'une tubulure coudée en une ou plusieurs pièces ménageant une garde d'eau d'environ 50 mm à laquelle on doit rajouter le diamètre de la tubulure, ce qui confère à l'ensemble une hauteur importante non compressible avec l'utilisation d'une tubulure cylindrique.

Le dispositif selon l'invention permet de réduire cet encombrement vertical, tout en maintenant la garde d'eau à une valeur d'environ 50 mm, du fait que l'on modifie la forme de la section de passage des eaux usées.

Les caractéristiques et avantages de l'invention seront mieux compris à la lecture de la description qui va suivre du mode de réalisation de l'invention.

La figure 1A représente en coupe le siphon selon l'invention en adaptation à un dispositif de vidage d'évier à une cuve muni d'une évacuation de lave-vaisselle.

La figure 1B représente en coupe le siphon selon l'invention en adaptation à un dispositif de vidage d'évier à deux cuves muni d'une évacuation de lave-vaisselle.

La figure 2A représente une vue de face de la pièce (4) représentée aux figures 1A et 1B.

La figure 2B représente une vue de dessus de la pièce (4).

La figure 2C représente une vue de dessous de la pièce (4).

La figure 2D représente une coupe selon AA (voir figure 2C) de la pièce (4) avec les directions de déplacement des noyaux du moule permettant une fabrication par injection.

Sur la figure 1A, nous trouvons le dispositif de vidage d'évier (1) muni de son arrivée de trop-plein (2) qui s'adapte à la pièce (3) permettant de raccorder l'évacuation du lave-vaisselle. Cette évacuation sera munie d'un bouchon (non représenté) dans le cas où elle n'est pas utilisée. La pièce (3) orientable en rotation s'adapte elle-même au corps (4) du siphon que l'installateur relie à la canalisation d'évacuation d'eau (non représentée) située latéralement ou à l'arrière de l'appareil sanitaire.

Sur la figure 1B, nous trouvons le dispositif de vidage d'une des cuves de l'évier (1) muni de son arrivée de trop-plein (2) qui s'adapte à la pièce (5) permettant de raccorder le conduit réglable (6). Ce conduit (6) comporte lui-même une évacuation de lave-vaisselle (7) et un dispositif de raccordement au dispositif de vidage de la deuxième cuve (8).

La pièce (5) s'adapte au corps (4) de siphon que l'installateur relie à la canalisation d'évacuation d'eau (non représentée). Les flèches (9) et (10) représentent les circuits respectivement empruntés par le liquide pendant l'évacuation.

Sur les figures 2A et 2D, nous trouvons de manière isolée la pièce (4) constituant le corps du siphon. Cette pièce (4) présente une structure lui conférant une hauteur réduite. Elle est positionnée de manière à ce que sa garde d'eau (g) se situe au même niveau que les tubulures de raccordement, à savoir l'évacuation du lave-vaisselle (3) ou les pièces de raccordement (5, 6). La section de passage inférieure présente une hauteur (h) très faible et une largeur (L) importante. La garde d'eau (g) est située directement au-dessous d'au moins un dispositif de vidage d'évier (1, 8).

La pièce (4) est munie d'une part au niveau de sa partie inférieure d'un filetage de montage d'un bouchon de visite (11) et, d'autre part, au niveau de sa partie supérieure, d'un filetage recevant un bouchon technique (12) ayant pour fonction d'obstruer l'orifice nécessaire pour le moulage du corps. Le bouchon (12) qui n'a pas de raison d'être ouvert une fois monté, peut être assemblé autrement que par vissage tel que collage, soudure et toutes autres techniques d'assemblage possible.

Les évacuations (3, 7) du lave-vaisselle sont positionnées à un niveau supérieur à celui de la garde d'eau (g). Ces évacuations (3, 7) sont facultatives.

La pièce (A) est orientable en rotation et est reliée à une ou plusieurs pièces de raccordement (3, 5, 6) orientables en rotation.

La pièce (4) est obtenue par une technique de moulage par injection en utilisant trois noyaux mobiles dont le déplacement est représenté sur la figure 2D par des flèches.

Le siphon d'évacuation peut être constitué d'une pièce (4) moulée d'une seule pièce avec une ou plusieurs pièces à raccordement (3, 5, 6) et le dispositif de vidage (1, 8).

Ce siphon est, selon le mode de réalisation décrit, adopté à un dispositif de vidage d'évier à une ou deux cuves muni, le cas échéant, d'une évacuation de lave-vaisselle mais il peut également être adapté à un dispositif de vidage d'appareil sanitaire du type lavabo, bac, baignoire...

## Revendications

1. Siphon d'évacuation pour appareil sanitaire caractérisé en ce qu'il présente un encombrement vertical très faible et en ce qu'il est constitué d'une pièce (4) munie au niveau de sa partie supérieure d'un filetage recevant un bouchon technique (12), sa garde d'eau (g) étant située directement au-

- dessous d'au moins un dispositif de vidage d'évier (1, 8).
2. Siphon d'évacuation selon la revendication 1 caractérisé en ce que la garde d'eau (g) se situe au même niveau que les tubulures de raccordement (5, 6). 5
3. Siphon d'évacuation selon l'une quelconque des revendications 1 et 2 caractérisé en ce que sa section de passage inférieure présente une hauteur (h) très faible et une largeur (L) importante. 10
4. Siphon d'évacuation selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 caractérisé en ce que sa partie inférieure est munie d'un filetage de montage d'un bouchon de visite (11). 15
5. Siphon d'évacuation selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 caractérisé en ce que la pièce (4) est orientable en rotation. 20
6. Siphon d'évacuation selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 caractérisé en ce que la pièce (4) est reliée à une ou plusieurs pièces de raccordement (3, 5, 6) orientables en rotation. 25
7. Siphon d'évacuation selon l'une quelconque des revendications 1 à 6 caractérisé en ce que la pièce (4) est moulée par injection en utilisant trois noyaux mobiles. 30
8. Siphon d'évacuation selon l'une quelconque des revendications 1 à 7 caractérisé en ce que la pièce (4) est moulée d'une seule pièce avec une ou plusieurs pièces de raccordement (3, 5, 6) et le dispositif de vidage (1, 8). 35
9. Siphon d'évacuation selon l'une quelconque des revendications 1 à 8 caractérisé en ce qu'il peut être adapté à un dispositif de vidage d'évier à une ou deux cuves muni, le cas échéant, d'une évacuation de lave-vaisselle (3, 7). 40

40

45

50

55

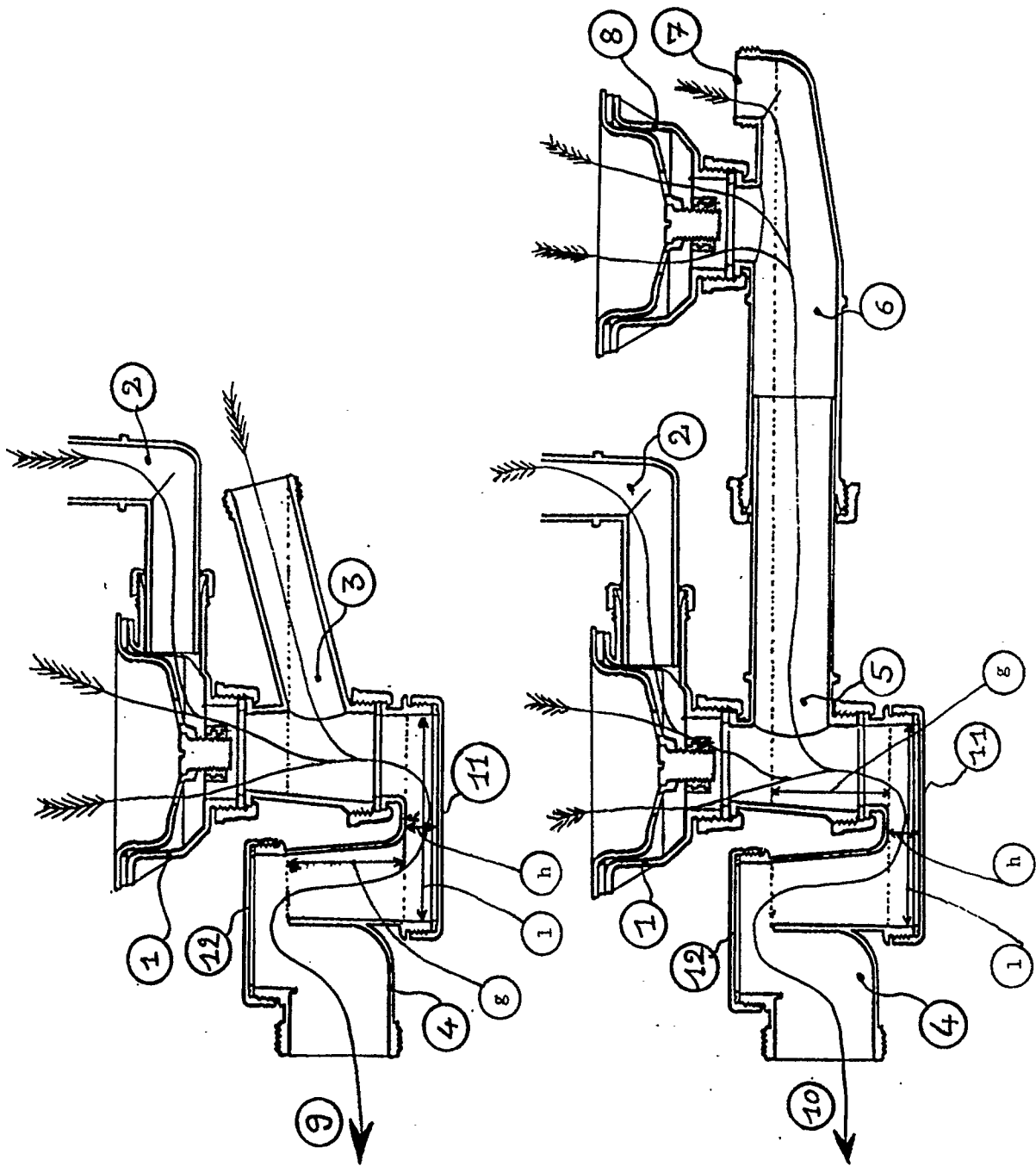


Figure 1A

Figure 1B

Figure 2D

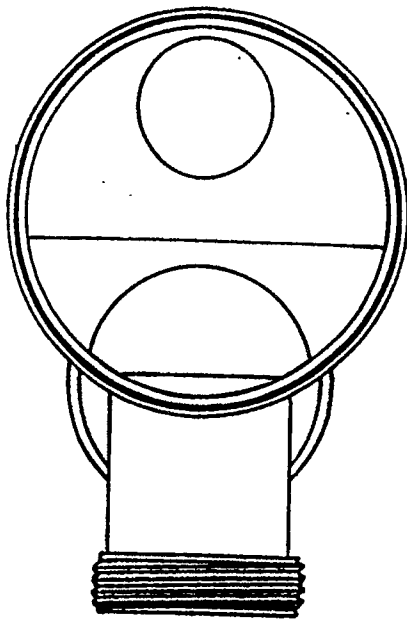
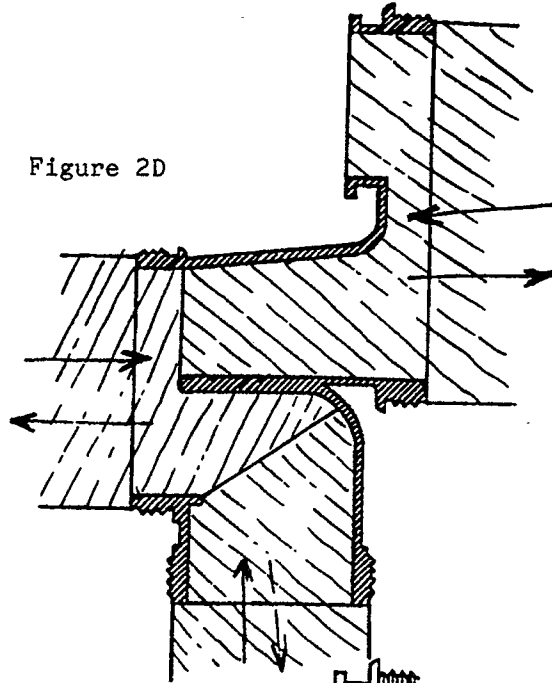


Figure 2A

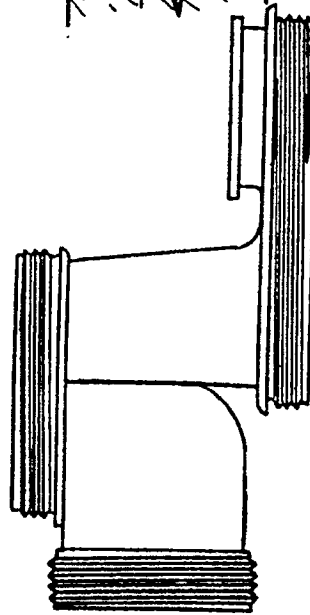


Figure 2B

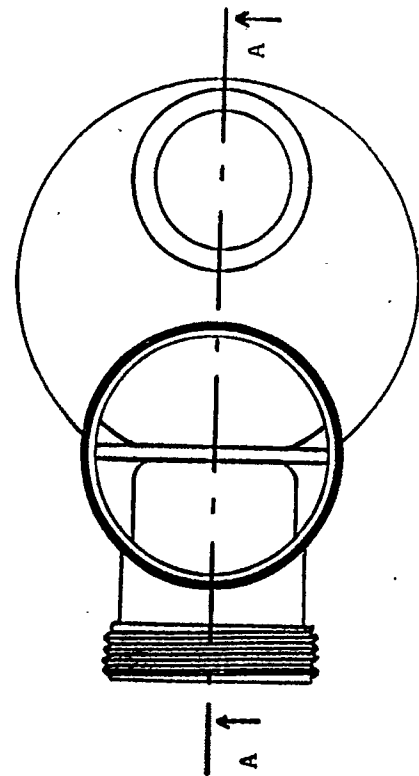


Figure 2C



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
Y	AT-B-3 278 21 (HUTTERER & LECHNER KG) * En entier * - - -	1-4	E 03 C 1/284
Y	FR-A-6 251 28 (DUMOND) * Page 1, lignes 30-36; figure 1 * - - -	1-4	
A	GB-A-2 156 022 (KEY TERRAIN LTD) * Figure 1; page 3, lignes 10-15; revendication 1 * - - -	5,6	
A	FR-A-1 376 802 (BOREL) * En entier * - - -	7,8	
A	GB-A-1 163 413 (INDUSTRIAL PRODUCTS PROPRIETARY LTD) - - - - -		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		21 février 91	HANNAART J.P.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul</p> <p>Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie</p> <p>A : arrière-plan technologique</p> <p>O : divulgation non-écrite</p> <p>P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention</p> <p>E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date</p> <p>D : cité dans la demande</p> <p>L : cité pour d'autres raisons</p> <p>&amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>			
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			E 03 C